

Décision

SERVICE TOURISME

TARIFS BOUTIQUES OFFICE DE TOURISME

- Vu le Code Général des collectivités territoriales,
- Vu le Code de l'Environnement (notamment les articles L.541-10 et R.543- 53 à R.543-65),
- Vu l'arrêté du 5 mai 2017 portant agrément d'un éco-organisme ayant pour objet de prendre en charge les déchets d'emballages et papier dont les détenteurs finaux sont les ménages dans les conditions prévues par les articles R. 543-53 à R. 543-65 du code de l'environnement

Il est décidé :

- ✓ D'appliquer les tarifs ci-dessous pour les boutiques de l'Office de Tourisme Airvaudais-Val du Thouet (bureaux d'accueil à Airvault et Saint-Loup-Lamairé)

→ Livret d'Aldéarde : 1,50€

→ Magnet musée : 1€

→ Porte-clés musée : 3,50€

→ Mug Airvault et Saint-Loup : 5 €

→ Cartes postales Airvault et Saint-Loup : 0,50 €

Objets DD du Pwatoos :

→ Adhésif plaque auto : 3€

→ Carte postale DD : 0,40€

→ Yoyo : 3€

→ Briquet : 3€

→ Magnet DD : 3€

→ Mug DD : 8 €

→ Puzzle : 4,50€

→ Porte-clés DD : 4 €

→ Tote bag : 5 €

A Airvault, le 08 juin 2020
Le Président,
Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200041416-20200608-118-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 08-06-2020

Publication le : 08-06-2020

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTE DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48